

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNAT RÉGIONAL Auvergne-Rhône-Alpes 2026

EQUIMASTERS CSO Chazey sur Ain 28 août au 30 août 2026

= Modification pour 2026

- PREAMBULE

Les Championnats CSO organisés par le CRE A-RA permettent d'attribuer les titres de Champions régionaux individuels, dans les catégories **Amateur 3**, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite.

Se référer au règlement des EQM sur le site du Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône Alpes.

- QUALIFICATIONS DÉPARTEMENTALES "LOIRE" POUR LES EQUIMASTERS AM3, AM2, AM1, AM ELITE

Concours du département de la LOIRE qualificatifs aux Equimasters:

Du **10 au 12 AVRIL 2026** : CENTRE ÉQUESTRE D'UNIEUX

Du **08 au 10 MAI 2026** : ECURIE PERREAU / VOUGY

Du **14 au 17 MAI 2026** : CENTRE EQUESTRE D'YSSINGEAUX

Du **26 JUIN au 28 JUIN 2026** : CENTRE EQUESTRE D'ECULIEU

Du **10 au 12 JUILLET 2026** : ECURIE O'HARA / L'HÔPITAL LE GRAND

Règlement des qualifications LOIRE pour les EQUIMASTERS :

La Commission CSO du CREARA, définit chaque année le nombre de places par niveau, attribué à chaque département.

En 2026 : **6 places en Am3**, 7 places en Am2, 7 places en Am1, 6 places en Am Elite sont attribuées au département de la LOIRE)

(Suppression de la coupe des départements en 2026, mais un championnat standard)

Les épreuves qualificatives sont les épreuves Grand Prix labellisées du concours et seront programmées le samedi ou le dimanche.

Ce sont les cavaliers qui se qualifient et non les couples (des changements de cheval pouvant intervenir tout au long de la saison)

Pour prétendre à une qualification aux Equimasters, les cavaliers doivent être licenciés dans la LOIRE. Néanmoins ces épreuves sont ouvertes à tous.

A chaque participation le cavalier se verra attribuer un nombre de points en fonction de son classement. Le total des points à l'issue du dernier concours qualificatif déterminera son rang pour une éventuelle participation aux Equimasters.

Dans chaque épreuve qualificative, tous les cavaliers licenciés dans la LOIRE marquent des points :

- Points pour un classement dans le 1er quart & 2ème quart:

- 1er = 30 points + le tier des partants dans l'épreuve
- 2ème = 25 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 3ème = 20 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 4ème = 15 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 5ème = 14 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 6ème = 13 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 7ème = 12 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 8ème = 11 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 9ème = 10 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 10ème = 9 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 11ème = 8 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 12ème = 7 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 13ème = 6 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 14ème = 5 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 15ème = 4 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 16ème = 3 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 17ème = 2 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- 18ème = 1 pt + le tier des partants dans l'épreuve
- 19ème et + = le tier des partants dans l'épreuve

- Points pour un classement dans le 3ème quart et le dernier quart : 1 point

L'arrondi se fait au chiffre supérieur.

Le calcul final des points se fera sur les 3 meilleurs résultats sur les 5 étapes.

En cas d'égalité, c'est le cavalier ayant couru le plus d'étapes qui prime.

Si le nombre d'étapes est identique c'est le classement permanent de la FFE qui permettra de départager les cavaliers.

Un récapitulatif des points sera publié après chaque concours sur le site du CDE et sur sa page Facebook.

Un cavalier ne peut courir que dans un seul niveau au moment des EQUIMASTERS.

Si le cavalier, lors d'un concours qualificatif, participe à 2 Grands Prix labellisés de niveau différent, ces 2 participations seront prises en compte.

Par contre, s'il a deux chevaux dans le **même** Grand Prix labellisé, c'est le meilleur parcours qui sera comptabilisé.

A l'issue du dernier concours qualificatif de la Loire, du 10 au 12 juillet à l'Hôpital le Grand, la liste définitive des cavaliers qualifiés sera établie et diffusée sur le site du CDE et sur sa page Facebook & Instagram.

Si par addition des points, des cavaliers (qualifiés ou réservistes) étaient ex aequo, ils seraient départagés en fonction de leur place au classement permanent FFE dans le niveau dans lequel ils se sont qualifiés.

Les cavaliers qualifiés devront obligatoirement adresser un mail à : cde42@ffe.com pour confirmer leur participation aux Equimasters au plus tard le 31 juillet 2026.

Les engagements pour les Equimasters seront faits individuellement par chaque cavalier **au plus tard le 24 août minuit**, date de clôture des engagements.

Les Equimasters sont ouverts aux enseignants.

Pour tous renseignements complémentaires transmettez un mail à : cde42@ffe.com